

DOSSIER DE CANDIDATURE

CENTRE INTEGRE DE PERFECTIONNEMENT ESSONNIEN

DE HOCKEY SUR GLACE

(CIPEH)

Engagé depuis la création du club dans la formation de jeunes, la volonté du club d'Evry-Viry Hockey est de proposer à nos licenciés un projet ambitieux.

Ainsi le Centre Intégré de Perfectionnement Essonnien de Hockey (CIPEH), répond à l'attente des joueurs, désireux de concilier le double projet de réussite scolaire et de passion sportive à travers une pratique renforcée du hockey sur glace.

Notre aspiration est de permettre aux enfants et aux adolescents inscrits dans cette démarche d'atteindre l'excellence dans leur projet scolaire mais également dans leur projet sportif.

Grace à ce dispositif, les joueurs ont la possibilité de bénéficier **d'un perfectionnement de leur pratique sportive du hockey-sur-glace** (1 à 3 heures par semaine) et cela en prenant en compte la capacité à l'élève à lier le travail scolaire et le l'activité sportive.

Pour cela nous mettons à disposition les moyens humains, techniques et matériels utiles à la réalisation de leur double-projet.

OBJECTIFS CIPEH :

- Augmenter le volume d'entraînement des joueurs et d'améliorer leur compétitivité,
- Responsabiliser chaque jeune face à la réussite de son double-projet,
- Autonomiser les jeunes pour en faire des citoyens responsables de leur réussite
- Valoriser les notions de travail et d'exigence dans les tâches sportive ou scolaires attendues
- Promouvoir les valeurs du haut niveau que sont la persévérance, le respect, la discipline, le travail d'équipe

ORGANISATION :

Les joueurs inscrits auront à leur disposition :

- un l'encadrement sportif,
- un accompagnement pour les horaires aménagés (sur demande),
- une logistique (casier à disposition pour les équipements...),
- des conditions matérielles favorables pour accomplir les obligations scolaires (recherche de bénévoles pour assurer une aide aux devoirs)

Le suivi sera réalisé deux fois dans l'année (après le premier trimestre et avant la fin de la saison soit fin avril ou mai) d'un point de vue :

- Scolaire : sera évalué par les entraîneurs et responsable CIPEH lors de l'entretien individuel en présence des parents et d'un membre du bureau-
- Sportif : sera évalué par les entraîneurs sur le plan sportif et comportemental.

CONDITION D'ACCES :

Les entrainements CIPEH étant limités à 15 joueurs, si le nombres d'inscriptions dépassent ce quota, un choix sportif sera effectué par le directeur sportif.

Tout dossier rendu incomplet ne pourra être pris en compte et l'accès aux entrainements CIPEH ne pourra être accepté.

HORAIRES et TARIFS :

⇒ Créneaux ouverts pour le CIPEH **Pré-centre** (U11 et U13)

Lundi de 15h45 à 17h15

Mercredi de 12h45 à 13h45

Vendredi de 16h15 à 17h30

Voici les tarifs concernant le CIPEH pré-centre :

- Choix 1 : 1 séance par semaine => 30 €

- Choix 2 : 2 séances par semaine => 42 €

- Choix 3 : 3 séances par semaine => 54 €

Les prix sont facturés au mois, selon la formule choisie à l'inscription, quel que soit le nombre de séances réellement effectué.

⇒ Créneaux ouverts pour le CIPEH **Elite** (U15, U17 et U20)

Mardi de 16h30 à 17h30

Jeudi de 15h45 à 17h15

Voici les tarifs concernant le CIPEH élite :

- Choix 1 : 1 séance par semaine => 30 €/mois

- Choix 2 : 2 séances par semaine => 60 €/mois

Les prix sont facturés au mois, selon la formule choisie à l'inscription, quel que soit le nombre de séances réellement effectué.

À la fin de saison, des séances de hors glace seront proposées à la place des séances de glace, au prix de 2,50€ la séance.

Signature du licencié :

Signature des parents

FICHE DE RENSEIGNEMENT JOUEUR

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Lieu de Naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

@mail joueur : _____

Portable du joueur : ____/____/____/____/____/____

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

NOM : _____

Prénom : _____

Lien de parenté : _____

N °Tél : ____/____/____/____

NOM : _____

Prénom : _____

Lien de parenté : _____

N °Tél : ____/____/____/____

Nom du Médecin traitant (éventuellement) :

N °Tél : ____/____/____/____

Renseignements médicaux important à connaître : _____

Votre enfant a-t-il besoin d'un traitement médicamenteux que les encadrants auraient besoin de distribuer en urgence ?

Non

Oui Si oui, nous avons besoin d'une prescription médicale et de votre accord de dispensation signée.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX

Père :

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse :

Code Postal : _____

Ville : _____

N° Tel Domicile : _____/_____/_____/_____/_____

N° Tel Travail: _____/_____/_____/_____/_____

N° Portable : _____/_____/_____/_____/_____

Email: (en majuscule) _____

Mère :

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse :

Code Postal : _____

Ville : _____

N° Tel Domicile : _____/_____/_____/_____/_____

N° Tel Travail: _____/_____/_____/_____/_____

N° Portable : _____/_____/_____/_____/_____

Email: (en majuscule) _____

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

N° de licence : _____

Nom du club actuel : _____

Nombre d'années de hockey : _____ ans

Tu joues : Gaucher Droitier
 Arrière Avant Gardien

Pourquoi souhaites-tu intégrer les entraînements du CIPEH ?

Quelles sont tes ambitions sportives ?

Pratiques-tu ou as-tu pratiqué d'autre(s) sport(s) autre que le Hockey sur Glace ?

OUI NON

Si oui lequel : _____

As-tu déjà participé à des stages de hockey ?

OUI NON

Si oui où : _____

T'échauffes-tu avant ta pratique sportive Oui Non Parfois

Fais-tu de la musculation ? Oui Non Parfois

Nombre d'heure par semaine : _____

Fais-tu des étirements après ta pratique sportive : Oui Non Parfois

Bois-tu correctement avant, pendant et après l'effort ? Oui Non Parfois

As-tu eu une interruption de ta pratique sportive ? Oui Non Parfois

Si oui, quand ? _____

Pourquoi ? _____

Durée ? _____

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

ANNEES	ETABLISSEMENTS - COMMUNES
2023 - 2024	
2022 - 2023	
2021 - 2022	
2020 - 2021	

Merci de joindre les bulletins scolaires des 2 dernières années

Quel est ton projet scolaire ?

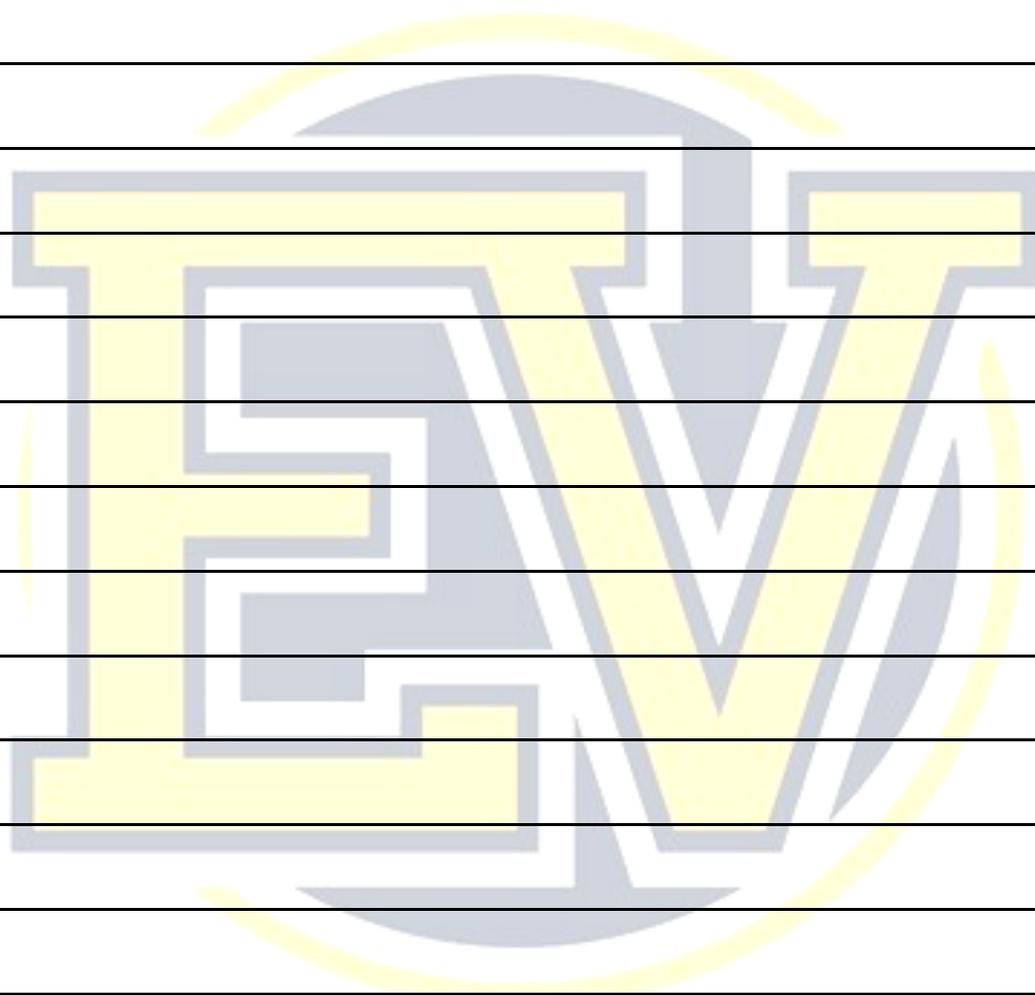
Orientation scolaire, jusqu'au Bac et post-bac?

Quel métier aimerais-tu faire plus tard ?

As-tu d'autres passions mise à part le hockey ?

LETTRE DE MOTIVATION

Rédigez en quelques lignes, pourquoi vous souhaitez intégrer le CIPEH.



Convention Joueurs/Parents /EVH

Cette convention s'applique à l'ensemble des joueurs et joueuses du CIPEH.

Elle a pour but de garantir le respect des engagements de chacune des parties.

Entre le/la(x) Parent(s) _____,

Le Joueur _____,

et le CIPEH d'EVH

Il est convenu des règles de vie, de sécurité et des sanctions individuelles qui s'appliqueront lors de la participation des joueurs du CIPEH. Les parties conviennent que le respect et la compréhension de ces règles sont essentiels pour assurer un environnement sûr et propice au développement du joueur. Les règles suivantes sont donc établies :

1. Engagement des parents :

- S'assurer que le joueur est ponctuel aux séances d'entraînement et aux matchs.
- Être responsables des frais liés à la participation au centre de perfectionnement (équipement, frais d'inscription, etc.).
- Respecter les règles de conduite énoncées dans le présent document.

2. Engagement des joueurs :

- Respecter les horaires d'entraînement et de match fixés par le club.
- Respecter les membres du personnel du club, les entraîneurs et les autres joueurs.
- Respecter les règles de sécurité et d'éthique du jeu.
- Venir à chaque séance d'entraînement ou match avec une attitude positive et un esprit d'équipe.
- Prendre soin du matériel prêté par le club.
- Prendre soin des locaux mis à disposition du club par les collectivités.

3. Engagement du CIPEH :

- Fournir un encadrement adéquat lors des séances d'entraînement et des matchs.
- Veiller à la sécurité des joueurs pendant les activités organisées par le club.
- Informer les parents et les joueurs des horaires et des événements importants.
- Mettre en place des sanctions appropriées en cas de non-respect des règles.

4. Règles de vie, d'hygiène et de sécurité :

- Aucune utilisation de substances illicites n'est tolérée dans les installations du club.
- L'utilisation du téléphone est interdite dans le vestiaire et devra être remis aux entraîneurs à l'entrée de la patinoire (les entraîneurs les mettront dans leur vestiaire sécurisé) -
- Le respect mutuel et la non-discrimination sont obligatoires.
- Les joueurs doivent respecter les règles de sécurité établies par le club, y compris le port et l'adaptation de l'équipement de protection requis.

- Le harcèlement, le vol, la violence ou tout autre comportement inapproprié ne seront pas tolérés et seront sujets à des sanctions disciplinaires.
- La douche est obligatoire après les entraînements.

5. Sanctions individuelles :

En cas de violation des règles énoncées dans le présent document, des sanctions appropriées pourront être appliquées par le club. Celles-ci peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à, des avertissements verbaux, des suspensions temporaires de participation ou des exclusions permanentes, selon la gravité de l'infraction.

Les parties reconnaissent avoir pris connaissance de ce document et s'engagent à le respecter. Elles conviennent également de communiquer régulièrement et ouvertement pour maintenir un environnement favorable au développement du joueur.

Fait à _____, le _____.

Pour les parents :

Signature : _____

Nom : _____

Pour les joueurs :

Signature : _____

Nom : _____

Pour le club de perfectionnement de hockey sur glace :

Signature : _____

Nom : _____